



<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 22 décembre 2005

VALEURS MOBILIÈRES SPROTT INC.

Le 20 décembre 2005, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) publiait sa circulaire no 190-2005, laquelle informait les participants agréés de la restructuration de Valeurs mobilières Sprott Inc. en une société en commandite et de son changement de dénomination sociale pour Sprott Valeurs Mobilières, S.E.C. Cette restructuration ainsi que le changement de dénomination sociale en résultant étaient annoncés comme devant prendre effet le 1^{er} janvier 2006.

La Bourse a été avisée aujourd'hui par les conseillers juridiques de Valeurs mobilières Sprott Inc. que la restructuration envisagée ainsi que le changement de dénomination sociale en découlant étaient reportés à une date ultérieure.

Par conséquent, la forme juridique ainsi que le nom corporatif de Valeurs mobilières Sprott Inc. demeurent inchangés et il ne doit pas être tenu compte de la circulaire mentionnée ci-dessus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jacques Tanguay, vice-président, Division de la réglementation, au (514) 871-3518, ou à l'adresse courriel jtanguay@m-x.ca.

Jacques Tanguay,
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 198-2005